

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3809-2012

Date : 8 novembre 2012

HEURE	REMARQUES
9 h 03	Reprise de l'audience du 7 novembre 2012
9 h 03	<u>M^e Vincent Regnault (Gaz Métro) produit :</u> <u>B-0106</u> : réponse de Société en commandite Gaz Métro à l'engagement numéro 4 (pièce Gaz Métro-5, document 13) Il donne des explications sur cette pièce et, étant donné que la Régie semble avoir des questionnements supplémentaires relativement à la réponse à l'engagement numéro 4, il offre que Mme Downs vienne témoigner à nouveau afin de répondre aux interrogations de la Régie
9 h 08	M ^e Dominique Neuman présente ses témoins : M. Jacques Fontaine et Mme Brigitte Blais
9 h 08	<u>Affirmation solennelle :</u> <u>Jacques Fontaine</u> , consultant en énergie, 10 946, Avenue de Rome, Montréal-Nord <u>Brigitte Blais</u> , analyste pour S.É./AQLPA, 488, Route 277, St-Léon-de-Standon
9 h 09	Adoption de la preuve de S.É./AQLPA par les témoins Fontaine et Blais
9 h 10	Interrogatoire des témoins Fontaine et Blais par M ^e Neuman
9 h 19	<u>M^e Neuman produit :</u> <u>C-SÉ-AQLPA-0013</u> : pages 1 et 53 de la pièce HQD-1, document 1 provenant du dossier R-3748-2010 ainsi que les pages 19 et 20 de la décision D-2008-133 rendue par la Régie de l'énergie le 20 octobre 2008 dans le dossier R-3648-2007
9 h 20	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Fontaine et Blais par M ^e Neuman
9 h 31	<u>Objection par M^e Regnault</u> à ce que le document produit par S.É./AQLPA fasse partie de sa preuve
9 h 31	Réplique de M ^e Neuman
9 h 32	M ^e Turgeon fait part que le contenu du document ne pourra être mis en preuve
9 h 32	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Fontaine et Blais par M ^e Neuman
9 h 36	Fin de l'interrogatoire des témoins Fontaine et Blais par M ^e Neuman
9 h 37	Contre-interrogatoire des témoins Fontaine et Blais par M ^e Vincent Regnault pour Gaz Métro
9 h 38	Fin du contre-interrogatoire des témoins Fontaine et Blais par M ^e Regnault
9 h 38	Pas d'interrogatoire des témoins Fontaine et Blais par M ^e Louis Legault pour la Régie
9 h 38	Questions par M ^e Marc Turgeon aux témoins Fontaine et Blais
9 h 43	Fin des questions par M ^e Turgeon aux témoins Fontaine et Blais
9 h 44	Pas de réinterrogatoire des témoins Fontaine et Blais par M ^e Neuman

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3809-2012

Date : 8 novembre 2012

HEURE	REMARQUES
9 h 44	Les témoins Fontaine et Blais sont libérés
9 h 46	M ^e Steve Cadrin (UMQ) présente son témoin : M. Pierre Prévost
9 h 46	<u>Affirmation solennelle</u> : Pierre Prévost, consultant, 7085, avenue Giraud, Anjou
9 h 46	Adoption de la preuve de l'UMQ par le témoin Prévost
9 h 47	Présentation de la preuve de l'UMQ par le témoin Prévost
9 h 54	Fin de la présentation de la preuve de l'UMQ par le témoin Prévost
9 h 55	Pas de contre-interrogatoire par M ^e Vincent Regnault pour Gaz Métro ni d'interrogatoire par M ^e Louis Legault pour la Régie du témoin Prévost
9 h 55	Question par M ^e Turgeon au témoin Prévost
9 h 59	Contre-interrogatoire du témoin Prévost par M ^e Vincent Regnault pour Gaz Métro
10 h 01	Fin du contre-interrogatoire du témoin Prévost par M ^e Regnault
10 h 01	Pas de réinterrogatoire du témoin Prévost par M ^e Cadrin
10 h 01	Le témoin Prévost est libéré
10 h 02	Tel qu'annoncé un peu plus tôt, M ^e Regnault demande à ce que Mme Downs témoigne à nouveau
10 h 02	<u>Affirmation solennelle</u> : Marie-Stella Downs, conseillère senior, planification long terme, approvisionnements gaziers, 1717, du Havre, Montréal
10 h 03	Le témoin Downs donne des explications sur la réponse à l'engagement numéro 4
10 h 07	Interrogatoire du témoin Downs par M ^e Louis Legault pour la Régie
10 h 09	Fin de l'interrogatoire du témoin Downs par M ^e Legault
10 h 09	Le témoin Downs est libéré
10 h 09	M ^e Turgeon donne des instructions relativement aux plaidoiries
10 h 10	M ^e Regnault fait part avoir compris de la décision de la Régie que les documents produits et auxquels il s'est objecté pouvaient être utilisés pour les contre-interrogatoires mais que leur contenu ne faisait pas preuve
10 h 11	M ^e Turgeon invite M ^e Regnault à le mentionner demain lors de sa plaidoirie
10 h 11	M ^e Neuman demande des éclaircissements en ce qui a trait à la demande de la Régie qu'il concilie la recommandation 1.4 de S.É./AQLPA relative à la prévision de biogaz dans le plan d'approvisionnement du distributeur avec la Loi sur la Régie de l'énergie
10 h 12	M ^e Turgeon fournit à M ^e Neuman les éclaircissements demandés

LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3809-2012

Date : 8 novembre 2012

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Jacques Fontaine	2012/11/08
ENTREPRISE :	Témoign pour S.É./AQLPA	
PROFESSION :	Consultant en énergie	
ADRESSE :	10 946, Avenue de Rome	
	Montréal-Nord	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Brigitte Blais	2012/11/08
ENTREPRISE :	Témoign pour S.É./AQLPA	
PROFESSION :	Analyste pour S.É./AQLPA	
ADRESSE :	488, Route 277	
	St-Léon-de-Standon	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Pierre Prévost	2012/11/08
ENTREPRISE :	Témoign pour l'UMQ	
PROFESSION :	Consultant	
ADRESSE :	7085, avenue Giraud	
	Anjou	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Marie-Stella Downs	2012/11/08
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Conseillère sénior – planification, long terme, approvisionnements gaziers	
ADRESSE :	1717, du Havre, Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 8 NOVEMBRE 2012

DOSSIER : R-3809-2012

Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2012

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : M^e Marc Turgeon (Président de la formation), de même que M. Jean-François Viau et M^{me} Françoise Gagnon

Le procureur de la Régie est : M^e Louis Legault

La requérante est :

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO (GAZ MÉTRO)

Représentée par M^e Vincent Regnault

Les intervenants sont :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représentée par M^e Guy Sarault *absent*

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCED)

Représentée par M^e André Turmel *absent*

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAME)

Représenté par M^e Geneviève Paquet *absente*

OPTION CONSOMMATEUR (OC)

Représentée par M^e Éric David *absent*

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)

Représenté par M^e Franklin S. Gertler *absent*

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ)

Représenté par M^e Annie Gariépy *absente*

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (S.É./AQLPA)

Représenté par M^e Dominique Neuman *présent*

TRANSCANADA ENERGY LTD. (TCE)

Représentée par M^e Pierre Grenier *présent*

TRANSCANADA PIPELINES LIMITED (TCPL)

Représentée par M^e Pierre Grenier *présent*

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)

Représentée par M^e Hélène Sicard *absente*

Début : 9h 03

Après-midi : 10h 15

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)

Représentée par M^e Steve Cadrin

présent

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.